



Syndicat National des Personnels Techniques des Réseaux et Infrastructures

Siège Social : 74 bis rue Hallé 75014 – PARIS
Tél. 01.45.89.33.70 – Fax 01.45.88.79.94 – CCP 753 07 L PARIS
E-mail : snptri@snptri-cgt.fr Site : www.snptri-cgt.fr

Paris, le 28 août 2025

Monsieur François REBSAMEN
**Ministre de l'Aménagement du Territoire
et de la Décentralisation**

Monsieur Philippe TABAROT
Ministre Délégué aux Transports

Hôtel de Roquelaure
246, Boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

**Objet : Préavis de grève reconductible à partir du 10 septembre 2025 et demande
d'audience**

Monsieur le Ministre d'Etat,
Monsieur le Ministre délégué,

Notre Syndicat National des Personnels Techniques des Réseaux et Infrastructures (SNPTRI-CGT) s'oppose avec fermeté à la politique que propose le Premier Ministre lors de sa conférence de presse du 15 juillet dernier qui consiste à réduire voir à supprimer les droits sociaux conquis par la lutte ainsi que sur les moyens humains, matériels et financiers, dans la Fonction Publique ainsi que dans les Ministères que vous avez en responsabilité.

Ces réductions et suppressions entraîneront des conséquences dans la vie de tous les jours des agents mais aussi sur leur santé au vu de la réduction de 5 milliards qui est prévu sur le système de santé.

Alors que vous savez que les personnels que vous avez sous votre responsabilité subissent depuis plusieurs années des suppressions et/ ou des réductions de missions, d'emplois, de stagnation de leurs salaires indiciaires et de la dégradation de leurs conditions de travail qui les impacte tant physiquement que psychologiquement, c'est la baisse des moyens qui en est la cause.

Le SNPTRI-CGT vous demande de revoir votre politique qui doit être axée sur l'augmentation des moyens pour que les agents puissent travailler dans de bonnes conditions et que tous les services soient financés par de l'argent public et non par de la privatisation.

Le SNPTRI-CGT revendique :

- Le retrait du projet de budget MACRON-BAYROU ;**
- Une autre politique économique et sociale au bénéfice des travailleurs et des autres citoyens ;**

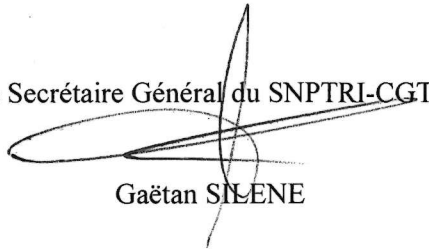
- Financement des services publics et de la Fonction Publique avec des moyens budgétaires à la hauteur des besoins des usagers ;
- L'augmentation des moyens budgétaires pour les effectifs, les missions, l'amélioration des conditions de travail ;
- Une politique ambitieuse de la Santé publique permettant de soigner dignement tous les citoyens ;
- La revalorisation des salaires et de la valeur du point d'indice ;
- Le recrutement massif d'agents dans la Fonction Publique dont les réseaux et infrastructures ;
- Contre la retraite à 64 ans, le retour de la retraite à 60 ans avec pour les métiers pénibles un départ à la retraite à 55 ans, pour nos catégories c'est 25% de bonification du service actif.

C'est pour cela que notre organisation syndicale, le SNPTRI-CGT dépose un préavis de grève à partir du 10 septembre 2025

Vous sachant respectueux du dialogue social, notre organisation syndicale vous sollicite pour une audience, comme prévu par les textes.

Veuillez recevoir, messieurs les ministres, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Secrétaire Général du SNPTRI-CGT



Gaëtan SILENE